

# ***Pour la promotion de partenariats de recherche réussis***

## **Réflexions du RCDÉC**

16 juin 2011

Les questions contenues dans ce document sont conçues afin d'aider les organismes qui envisagent de participer à un partenariat de recherche à prendre une décision éclairée. Nous ne fournissons pas de réponses à ces questions. Nous voulons plutôt aider les organismes à analyser les enjeux propres à l'établissement de partenariats de recherche. Ce document se fonde sur les apprentissages que le RCDÉC et ses membres ont tirés de l'étude des réussites et des défis de projets antérieurs. Ce document est mis à la disposition des membres du RCDÉC afin de leur apporter l'appui nécessaire à l'établissement de relations partenariales solides dans leurs activités futures.

### **Correspondre aux priorités stratégiques de l'organisme :**

- Le projet traite-t-il de domaines actuels en matière de politiques et de pratiques qui font partie des priorités stratégiques en vigueur dans votre organisme?
- Quels sont les avantages prévus de ce partenariat? De quelle manière ce partenariat contribuera-t-il à consolider l'organisme, les membres et le mouvement du développement communautaire en général?
- Ce partenariat permettra-t-il à l'organisme de renforcer son profil sur la scène canadienne?

### **Gouvernance :**

- Un protocole d'entente (PE) sera-t-il établi avant le début du projet?
- Dans le cas d'un partenariat multipartite et/ou ayant diverses sources de financement, les PE et les accords satisfont-ils tous les partenaires et sont-ils approuvés par ceux-ci avant le début du projet?
- De quelle façon les décisions seront-elles prises au cours du projet?
- Comment les principes de transparence et de responsabilité seront-ils respectés tout au long du projet?
- Qui aura le dernier mot sur les questions budgétaires?
- Dans le cas où un conseil d'administration supervise le projet, dans quelle mesure contribuera-t-il à la gestion de ce projet? De quelle façon la composition du conseil sera-t-elle déterminée?
- Les structures du projet contiennent-elles des évaluations régulières du partenariat et des activités?

### **Considérations relatives aux partenaires universitaires :**

- L'allocation des ressources est-elle contrôlée par les partenaires universitaires? Dans l'affirmative, est-il possible de mettre en place des ententes, au début du projet, réglant tout déséquilibre relatif à l'accès aux et à la répartition des ressources?

- Quel rôle l'évaluation éthique de la recherche menée par l'université jouera-t-elle dans le projet? Pourrait-elle favoriser ou limiter la participation des partenaires communautaires?
- Les structures du projet tiennent-elles compte des besoins et des exigences propres aux partenaires communautaires?
- Comment les contributions des partenaires communautaires seront-elles soulignées?

### **Établir des relations :**

- Quel sera le rôle des partenaires communautaires? Prendront-ils part aux prises de décision servant de guide au projet?
- Y a-t-il des possibilités clairement définies à l'échelle locale, régionale et nationale pour le renforcement des relations?
- Y a-t-il assez de ressources et de soutien pour faciliter la création du partenariat y compris la répartition géographique (déplacements, rencontres en personne, congés pour activités professionnelles, honoraires, etc.)?
- Au besoin, y a-t-il le soutien nécessaire pour permettre aux relations établies de continuer au-delà du projet?
- La répartition des ressources et la planification des activités contribuent-elles également au renforcement des capacités des organismes communautaires?
- Le projet de partenariat encourage-t-il le renforcement des relations entre paires, avec les universitaires, avec les pouvoirs publics ou avec d'autres partenaires?
- Le partenariat représente-t-il la diversité régionale?
- Comment les chercheurs partenaires valorisent-ils et perçoivent-ils les partenariats avec les organismes communautaires?
- Comment gérer les difficultés relatives à un déséquilibre des pouvoirs, des ressources et des rôles qui pourraient apparaître au cours du projet?

### **Autre :**

- Le projet prévoit-il d'influencer directement ou indirectement les décideurs politiques?
- Ce projet contribuera-t-il à multiplier les chances de partage de paradigmes communs sur l'importance et le rôle de l'économie sociale et du développement économique communautaire? Dans la négative, quel en sera l'impact sur le partenariat?
- Quelle est l'approche principale utilisée pour les partenariats de recherche communauté-université? S'agit-il de mener une recherche « sur » ou « avec » les partenaires communautaires? De quelle façon le choix d'une approche influencera-t-il la sélection des priorités de la recherche, le partage de l'information, les communications et la répartition des ressources?
- Quels sont les avantages directs que votre organisme tirera de ce projet de partenariat?
- Quelle sera l'incidence du projet sur les membres de votre organisme et de votre communauté?
- Peut-on assurer la pérennité des résultats du projet à long terme?